RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France



Plan Destination France, consolider la place de la France en tant que première destination

ARTICLE

Ce samedi, lors d'un déplacement à Amboise, le Premier ministre, accompagné des ministres Alain Griset et Jean-Baptiste Lemoyne, a dévoilé le plan Destination France, un plan de reconquête et de transformation du tourisme pour lequel Atout France sera fortement mobilisée.

En juin dernier, le Président de la République avait annoncé, à Saint-Cirq Lapopie, la nécessité de doter la France d'un plan de reconquête afin de redynamiser le tourisme français en sortie de crise. En effet, si la crise a constitué un choc majeur pour le secteur, elle a également accentué et mis en évidence les défis structurels auxquels il doit faire face, tout en accélérant certaines tendances.

Avec le Plan Destination France, doté d'un budget de 1,9 milliard d'euros, le Gouvernement entend fixer, à 10 ans, une véritable trajectoire de développement et transformation du secteur touristique.
L'objectif est ainsi de conforter la France dans sa place de 1re destination touristique mondiale et de devenir la 1ère destination en matière de tourisme durable, en faisant du tourisme français un secteur porteur d'excellence, de croissance et d'emploi, fondé sur un modèle plus qualitatif, durable et résilient, en phase avec les nouvelles attentes des clientèles française et internationale, notamment en matière de transition écologique.

Les ambitions de Destination France reposent sur 20 mesures autour de 5 axes stratégiques :

? **1 - Conquérir et reconquérir les talents**

Afin d'améliorer l'attractivité des métiers, notamment dans les filières HCR et transports, des campagnes de communication d'envergure seront menées sur 2 ans (10 M€), une « semaine des métiers du tourisme » sera organisée auprès des jeunes et un réseau d'écoles d'excellence du tourisme devra être identifié.

? **2 - Renforcer la résilience du secteur et soutenir la montée en qualité de l'offre**

Des investissements structurants doivent permettre d'assurer la montée en qualité de l'offre, notamment d'hébergement et de restauration. Les dispositifs publics d'offre de prêt de long terme seront ainsi renforcés. Par ailleurs, un **nouveau programme France Tourisme Ingénierie, piloté par Atout France et la Banque des Territoires, doté de 2,5 M€**, va voir le jour afin d'accompagner la redynamisation des centres de villes moyennes grâce à la rénovation, la transformation et la transmission du parc HCR indépendant. Ce programme sera complété par un programme d'investissement ciblé de la Banque des territoires de 60M€.
Une enveloppe de 100 M€ a par ailleurs vocation à accompagner la relance de l'événementiel professionnel. Le déploiement de **France Tourisme Observation, plateforme portée par Atout France**, va permettre de structurer et analyser les données touristiques au profit d'une meilleure connaissance du secteur. Un mécanisme de réassurance publique sera mis en place pour sécuriser le marché de la garantie financière des opérateurs de voyage et de séjour. Enfin, des mesures seront également prises afin de favoriser le départ en vacances pour tous.

? **3 - Valoriser et développer les atouts touristiques français**

La France dispose d'atouts touristiques majeurs, naturels et culturels, qui seront encore développés et valorisés grâce à une enveloppe dédiée de 51 M€. L'accélération des investissements en faveur de la préservation de la biodiversité terrestre et maritime permettra de réduire la pression sur ce capital. Pour soutenir le rebond d'un tourisme culturel mieux partagé dans les territoires, les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe seront également mieux valorisés, tout comme le tourisme de savoir-faire. Le **dispositif d'appui en ingénierie sera renforcé de 55 M€ pour accompagner la mise en tourisme des territoires, avec Atout France et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.**

? **4 - Répondre aux enjeux de transformation du secteur**

Le plan Destination France a pour ambition de faire de la France la 1re destination pour le tourisme durable d'ici 2030 (et la 1re destination vélotouristique). Ainsi, le Fonds Tourisme durable mis en place dans le cadre de France Relance sera renforcé afin d'accompagner concrètement les acteurs dans l'émergence d'une offre respectueuse avec notamment un volet slow tourisme amplifié. Le nouveau référentiel de **classement des hébergements, porté par Atout France** et applicable en avril 2022, intègrera, au-delà de critères qualité plus exigeants, davantage de critères tenant compte des impératifs de durabilité et d'environnement. Des outils de pilotage de l'empreinte écologique seront mis à disposition des professionnels. Un investissement spécifique de 44 M€ sera aussi déployé pour améliorer et développer les infrastructures touristiques durables telles que les véloroutes.
Par ailleurs, afin d'accompagner la transition numérique des acteurs du tourisme, un **plan « Tourism Tech » sera lancé par Bpifrance, Atout France et Business France** pour soutenir le développement des start up du secteur, notamment par des territoires d'expérimentation, et pour favoriser notamment l'émergence de «licornes » françaises. Enfin, un accompagnement spécifique à la transition digitales des TPE/PME sera mis en œuvre.

? **5 - Promouvoir la destination France et consolider ses parts de marché**

Afin d'assurer le rebond touristique de la destination et faire face à la concurrence internationale un **vaste plan de communication et de promotion de la destination France sera mis en œuvre par Atout France** jusqu'en 2024, à destination du grand public, de la presse et des acteurs de la distribution, qui se verront également proposer des actions de formation à distance. Ce plan sera doté d'un budget de 20 M€ pour réaffirmer la place de la France comme destination de référence. Le Sommet Destination France sera pérennisé et organisé annuellement.
Par ailleurs, les **grands événements sportifs internationaux** que recevra la France dans les années qui viennent seront autant d'occasions de renforcer l'attractivité de la destination France et d'optimiser les retombées économiques. **Atout France assurera leur promotion** auprès des acteurs du tourisme international et participera à la mise en œuvre d'**actions de formation des taxis et des hébergeurs des destinations hôtes** pour améliorer l'accueil des visiteurs internationaux dans les villes hôtes.

? **Retrouvez le détail des mesures annoncées dans le dossier de presse Plan Destination France.**